



Bulletin d'informations de la Commune de Somme-Leuze

☛ Site Internet : www.sommeleuze.be

Décembre 2013

☛ Dans ce mensuel, vous trouverez :

- **Actualité communale** : Etat civil/Vente de terrains à bâtir/Conseil Communal ;
- Feux d'artifice/Repos hebdomadaire/Exercices militaires/Campagne Action Damien/Aires de jeux à l'école de Somme-Leuze et Maison de Village de Baillonville/Aire de jeux au quartier des Monts de l'Ourthe à Noisoux ;
- Télévie/Activité économique : Terrain à vendre zone d'activités Baillonville Nord/ Informations relatives à la gestion des déchets ;
- Prochaines collectes/Avis d'enquête SDER/Avis aux agriculteurs : Obligations de clôture des cours d'eau en bord de pâture ;
- ODR-Nouveau projet à Baillonville/Réunions ODR/P.C.D.N. ;
- **Culture** : Noël au théâtre/Envie de rejoindre le Passeur de Culture ?/BD Bus/Animation Ligue des Familles ;
- Bibliothèque de Somme-Leuze/Cercle Historique de Somme-Leuze/**Loisirs** : Agenda des activités à la Maison des Aînés/Concert de Noël/Dates des Grands Feux ;
- Balade apéritive de Noël/Choucroute du Nouvel-An et Calendrier des matchs de la première provinciale Entente Sommenoise/Dates à retenir.

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

<u>Dates ultimes pour communiquer les infos</u>	<u>Dates de parution</u>
10 janvier	24 janvier
7 février	21 février
7 mars	21 mars
11 avril	25 avril
9 mai	23 mai
6 juin	20 juin
11 juillet	25 juillet
8 août	22 août
12 septembre	26 septembre
10 octobre	24 octobre
7 novembre	21 novembre
5 décembre	19 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité.

Actualité communale



Naissances

<u>Noms et prénoms</u>	<u>Lieux de naissance</u>	<u>Dates</u>	<u>Parents</u>
PAULIT Naomi	Marche	29-10-13	Nicolas et RENCUROS I Audrey de Baillonville
PEETERS Clémentine	Namur	08-11-13	Frédéric et OOST Laetitia de Heure
HENRY Jesse	Marche	14-11-13	HENRY Coralie de Somme-Leuze
BONMARIAGE Léa	Namur	16-11-13	Romain et SIMOENS Déborah de Hogne
BONMARIAGE Louis	Namur	16-11-13	Romain et SIMOENS Déborah de Hogne
LARIVIERE Audric	Namur	25-11-13	Gregory et ROUA Sabine de Noiseux



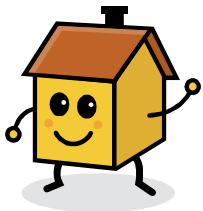
Mariages

07-12-13 : NEMRY Nicolas et ROELANTS Catherine de Hogne

Décès

16-11-13 : FOCANT Amélie de Heure, âgée de 81 ans

26-11-13 : DEGREVE Joseph de Waillet, âgé de 80 ans



COMMUNE DE SOMME-LEUZE

☛ Vente de terrains à bâtir

* La Commune de Somme-Leuze met en vente un terrain à bâtir situé à Sinsin, rue de Mehogne, cadastré section A, numéro 312 a, d'une superficie de 7 a 60 ca. Le prix de vente est de 38.000 €.

* La Commune de Somme-Leuze met en vente un terrain à bâtir situé à Somme-Leuze, rue du Pays-du-Roi, cadastré 1^{ère} division, section A, numéro 590 f partie, d'une superficie de 13 a 73 ca (24 m sur 57,16m). Le prix de vente est de 50.000 €.

Toute personne intéressée peut adresser sa demande à l'attention de Monsieur BORSUS Willy, rue du Centre, 1 à 5377 Baillonville.

Tous renseignements relatifs à ces ventes peuvent être obtenus auprès de Mme WERNER France (086/32.09.02) ou auprès du Bourgmestre (0475/54.15.49).

☛ Prochaine séance du Conseil Communal

Le mardi 28 janvier à 20h30

☛ Feux d'artifice

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaiterions attirer votre attention au sujet des mesures de sécurité à prendre concernant les feux d'artifice, qu'ils soient organisés à titre privé, dans le contexte associatif ou dans toute autre circonstance.

En effet, des mesures de précaution sont à prendre de manière à éviter tout incident ou tout accident éventuellement grave et de manière à ce que la fête en reste bien une.

De plus, il ne peut y avoir de feux d'artifice tirés à proximité de prairies ou d'espaces où se trouvent des animaux (bétail, chevaux, moutons,...).

Toute personne désireuse d'organiser un feu d'artifice est invitée à prendre contact au préalable avec l'Administration communale (Mme France Werner 086/320.902).

☛ Repos hebdomadaire

Le Collège communal accorde une dérogation à l'obligation au repos hebdomadaire aux commerçants et artisans de l'entité de Somme-Leuze.

Cette dérogation consiste en 15 semaines déterminées comme suit :

- du lundi 30.12.2013 au dimanche 05.01.2014
- du lundi 03.03.2014 au dimanche 09.03.2014
- du lundi 07.04.2014 au dimanche 20.04.2014
- du lundi 30.06.2014 au dimanche 31.08.2014
- du lundi 27.10.2014 au dimanche 02.11.2014
- du lundi 22.12.2014 au dimanche 28.12.2014

Il est rappelé aux commerçants et artisans que lorsque le jour de repos hebdomadaire précède immédiatement un jour férié légal, le commerçant ou l'artisan a la faculté de le reporter au lendemain de ce jour férié légal.

☛ Exercices militaires

Le Bataillon de Chasseurs à cheval d'Héverlée organisera un exercice en dehors des domaines militaires du 13 au 17 janvier 2014. Cette activité se déroulera sur le territoire de la Commune de Somme-Leuze (exercice tactique d'infiltration, d'observation et d'exfiltration à pied et en véhicule, 90 personnes, 8 véhicules à roues, emploi de munitions d'exercice).

Le Département Génie de Jambes organisera un exercice en dehors des domaines militaires du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Cette activité se déroulera sur le territoire des communes de Andenne, Assesse, Ciney, Eghezée, Fernelmont, Gembloux, Hamois, Havelange, La Bruyère, Namur, Rochefort, Somme-Leuze (écolage véhicules, 6 personnes, 2 véhicules à roues).

☛ Campagne Action Damien
les 24, 25 et 26 janvier 2014
<http://www.actiondamien.be>

☛ Aires de jeux à l'école de Somme-Leuze et à la Maison de Village de Baillonville...de bonnes nouvelles !

L'Administration communale vient de recevoir une réponse positive de la part de Monsieur le Ministre Antoine, Ministre des Sports, concernant l'octroi de subsides pour les aires de jeux de l'école de Somme-Leuze et de la Maison de Village de Baillonville.

Ces dossiers étaient à l'étude auprès du cabinet du Ministre depuis le 06 février 2012. L'intervention pour ceux-ci (promesse ferme du département Infraspport) s'élèvera à 27.800 €.

La consultation des plans de ces deux réalisations pourra se faire à l'Administration communale du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 jusqu'au 10 janvier 2014 inclus soit auprès du service de l'Urbanisme, Melle Vanden Broeck, 086/32.02 56, soit auprès du service des Sports, M. Chisogne, 086/32.09.03.

Ensuite, l'Administration communale va pouvoir lancer les marchés concernant les projets mentionnés. La mise en œuvre se fera, dans les mesures du possible, dès le printemps 2014.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Mme Valérie LECOMTE, Echevine des Sports, au 0496/92.88.26 ou M. Nicolas Chisogne, service des Sports, au 086/32.09.03.

☛ Quartier des Monts de l'Ourthe à Noisieux : A vos balançoires, prêt, partez !!!



Après les accords concernant les aires de jeux de l'école de Somme-Leuze et de la Maison de Village de Baillonville, l'Administration communale vient de recevoir une réponse positive de la part de Monsieur le Ministre Antoine, Ministre des Sports, concernant l'aménagement d'une aire de jeux au sein du quartier des Monts de l'Ourthe.

Ce dossier était à l'étude auprès du cabinet du Ministre depuis janvier 2012. Le montant des subsides alloués à cet aménagement (promesse ferme du département Infraspport) s'élèvera à 41.060 €.

Pour ceux qui le désirent, les plans de l'aire de jeux sont consultables du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 auprès du Service Logement de l'Administration communale et ce jusqu'au 31 janvier 2014 inclus.

L'étape suivante consistera à lancer les marchés concernant la réalisation du projet. La mise en œuvre débuterait, dans la mesure du possible, dans le courant de l'année 2014.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Valérie LECOMTE, Echevine des Sports, au 0496/92.88.26 ou avec Mme Catherine POCHE, Responsable du Service Logement, au 086/32.02.65.



☛ Un tout grand merci aux participants !

Voici, à ce jour, les gains nets récoltés dans notre Commune :

- 24/11/13 : Concert donné par la Chorale de Sinsin : 1.250 €
- 01/12/13 : Balade apéritive à Hogue : 1.610 €
- Dons sur compte : 1.000 €
- Vente de produits Télévie : 653 €

Un total de 4.513 €

Vos dons sont toujours les bienvenus au compte : BE 58 0688 9796 3379.

Nous vous attendons encore nombreux pour les prochaines manifestations :

- ❖ **8 février 2014 : Quizz à Noisieux**
- ❖ **1^{er} mars 2014 : Théâtre wallon à Somme-Leuze**
- ❖ **29 mars 2014 : Grande Finale à Somme-Leuze**

Le Comité Télévie de Somme-Leuze.

☛ Activité économique

Terrain à vendre dans notre zone d'activités de Baillonville Nord

Comme vous le savez, nos deux zones d'activités de Baillonville, Nord et Sud, sont devenues un pôle d'emploi local et supra local important.

Notre zone d'activités de Baillonville Sud accueille 14 entreprises qui emploient ensemble 200 personnes. Notre deuxième zone d'activités de Baillonville Nord accueille aujourd'hui 11 entreprises pour un emploi global de 43 personnes. C'est donc d'ores et déjà près de 250 personnes qui travaillent dans nos zones d'activités de Baillonville.

Nous poursuivons la commercialisation de Baillonville Nord avec nos partenaires du Bureau Économique de la Province. Deux nouvelles entreprises sont sur le point de finaliser leur dossier d'installation dans cet espace économique, idéalement situé, le long de N63 et de la RN929, Baillonville-Noisieux.

Pour information, pour les entrepreneurs, entreprises et indépendants concernés, les parcelles de notre zone d'activités de Baillonville sont actuellement commercialisées au prix de 18€/m² (hors frais) pour les emplacements longeant la N63 et à 12€/m² (hors frais) pour toutes les autres parcelles en zone arrière.

Il est à noter que Somme-Leuze est une Commune reconnue en zone de développement et par ailleurs en zone franche rurale, ce qui la rend éligible à des primes à l'investissement plus importantes que sur d'autres territoires.

Vous pouvez obtenir une cartographie de nos zones d'activités sur le site : www.bep.be.

Toute personne intéressée par l'acquisition d'un de ces terrains, par ailleurs parfaitement équipés, peut prendre contact avec le BEP, Monsieur Daniel ANDRE, par mail à l'adresse dan@bep.be - Tél. 081/71.71.32 - ou avec moi-même chargé des activités économiques au niveau communal - mail : willy.borsus@publilink.be - Tél. 0475/54.15.49.

Nous restons à votre disposition.


Informations relatives à la gestion des déchets




☛ La collecte

En cette période de distribution des sacs poubelles gratuits, il est utile de vous inviter à bien vous référer au calendrier que vous avez reçu pour le ramassage de vos sacs. En effet, suite à différentes réclamations, la Commune a obtenu qu'à partir de 2014, le ramassage des sacs PMC dans les villages de Baillonville, Heure, Hogne, Noiseux, Sinsin, Somme-Leuze et Waillet se fasse les mardis (sauf exception) au lieu des vendredis.

☛ La taxation

Depuis cinq ans, la Région wallonne oblige les communes à appliquer le principe du « coût-vérité », ce qui implique qu'elles doivent couvrir leurs dépenses en matière de gestion des déchets uniquement par leurs recettes. Ces recettes ne proviennent que de la recette de la taxe forfaitaire que vous payez tous et de la vente de sacs blancs et des sacs biodégradables.  Pour 2012, cela représentait un montant de 274.485,41 €, soit 54,6 €/hab.

Les dépenses, quant à elles, se composent de l'achat des sacs blancs, des sacs PMC (donnés gratuitement à la population) et des sacs biodégradables, la distribution de sacs gratuits à la population, la collecte et le traitement des ordures ménagères et des déchets organiques, la collecte et le traitement des encombrants via l'asbl « La Ressourcerie namuroise », les frais de gestion du parc à conteneurs et des frais administratifs. Pour 2012, cela représentait un montant de 289.949,34 €, soit 57,7 €/hab. A ces dépenses, s'ajoutent des frais que nous ne pouvons prendre en compte dans le calcul du coût-vérité comme le maintien de la propreté publique ou le ramassage des déchets sauvages, frais que la Commune assume seule et qui représentent en moyenne 6,8 €/hab. Le montant total des dépenses en matière de déchets pour la Commune et par habitant est donc en moyenne de 64,5 €. 



La fourchette autorisée pour le coût-vérité (recettes/dépenses) par la Région est entre 95% et 110%. En 2012, nous étions arrivés tout juste à 95%. Malheureusement, à l'avenir, ce taux risque de passer sous la barre des 95% et la Commune risque alors de lourdes sanctions de la part de la Région. C'est la raison pour laquelle, alors qu'elle n'avait pas modifié le montant de la taxe sur les immondices depuis six ans, la Commune se voit obligée d'adapter ce montant pour respecter les obligations régionales.

En 2014, la taxe pour la gestion des immondices s'élèvera donc à 49 euros pour les isolés et 98 euros pour les ménages, soit une augmentation de seulement 8%.

Dans le tableau ci-après, vous verrez que le montant de la taxe à Somme-Leuze est encore très raisonnable comparé aux communes avoisinantes utilisant le même système de sacs payants.

Communes	Taxe pour les isolés (+ nombre de sacs compris)	Taxe pour les ménages (2 personnes) (+ nombre de sacs compris)
Somme-Leuze	49 € (12)	98 € (26)
Ciney	55 € (10)	65 € (10)
Rochefort	108 € (20)	121 € (30)

☛ Prochaines collectes (janvier)

Sections de Nettinne, Bonsin	Sacs bleus PMC	3, 15, 29
	Papiers et cartons	21
	Déchets ménagers	6, 13, 20, 27
Sections de Somme-Leuze, Heure, Waillet, Sinsin, Noisieux, Hogne, Baillonville	Sacs bleus PMC	7, 21
	Papiers et cartons	21
	Déchets ménagers	6, 13, 20, 27

Ressourcerie Namuroise, service de collecte des encombrants sur appel au 081/260.400

☛ Région Wallonne - Avis d'enquête

Projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER)

Par décision du 7 novembre 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement le **projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER)**.

Avant de procéder à l'adoption définitive de cette carte, le Gouvernement a chargé le Ministre du Gouvernement wallon, Philippe Henry d'organiser l'enquête publique y relative.

Cette enquête publique est organisée **du 29 novembre au 13 janvier 2014** en application des dispositions du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE).

Le projet de SDER fait aussi l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier.

Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont :

- Le diagnostic territorial de la Wallonie ;
- le projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER) ;
- le résumé non technique et l'évaluation des incidences du projet de SDER.

Ces documents sont mis à la disposition du public durant la période de 45 jours sur le site internet <http://SDER.wallonie.be> et à l'administration communale, Service Cadre de Vie [M^{elle} VANDEN BROECK, Rue du Centre 1, 5377 Baillonville, du lundi au vendredi de 8h à 12h, 086/320.256].

Les réclamations et observations doivent être envoyées **pour le 13 janvier 2014, à 11h au plus tard**, par courrier électronique à l'adresse SDER@ICEDD.be, par télécopie au 086/32.33.38, par courrier ordinaire ou formulées au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, M^{elle} VANDEN BROECK, au Collège communal avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de ladite enquête.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies **sur rendez-vous** par le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, M^{elle} VANDEN BROECK, Rue du Centre 1, 5377 Baillonville, 086/320.256, anne.vandenbroeck@publilink.be.

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le **13 janvier 2014, de 10h à 11h** à l'administration communale.

Par le Collège,

s) Isabelle PICARD

s) Willy BORSUS

☛ Avis aux agriculteurs

Obligations de clôture des cours d'eau en bord de pâture



Depuis le 17 octobre 2013, le Gouvernement wallon a adopté un nouvel arrêté organisant l'obligation de clôturer les prairies situées en bordure de cours d'eau :

- Pour le 31 mars 2014 dans les zones de baignade et en zone amont de ces zones, tous les cours d'eau, classés et non classés devront être clôturés.
- Pour le 31 décembre 2014, tous les cours d'eau classés situés dans les périmètres Natura 2000 et dans les zones à enjeux spécifiques liés au nitrate, c'est-à-dire en zone vulnérable, devront être clôturés.

Ces obligations sont accompagnées de subventions de la Région wallonne afin d'équiper les pâtures le long des cours d'eau. Ainsi, chaque éleveur pourra obtenir une subvention permettant de couvrir une partie des frais liés à l'installation de clôtures permanentes et d'abreuvoirs (bac de 1000 litres minimum et pompes à museau). La subvention correspond à un maximum de 75 % du montant des travaux.

Il est également possible de bénéficier de cette subvention pour les cours d'eau où la législation n'impose pas une clôture.

Les investissements doivent être réalisés (et facturés) au plus tard :

- Le 31 mars 2014 pour les zones en amont des zones de baignade
- Le 31 décembre 2014 dans le reste du territoire
- Pour les exploitations concernées par des parcelles relevant à la fois des 2 obligations, la date butoir est le 31/03/2014.

Proposition d'accompagnement des agriculteurs



Si vous exploitez une prairie bordée par un cours d'eau, il se peut donc que vous soyez concerné par la nouvelle législation. Dans ce cas, le Contrat de Rivière Ourthe peut vous accompagner dans les démarches de demande de subsides ainsi qu'en vous conseillant sur le choix des abreuvoirs et des clôtures à installer.

Pour plus d'information, contactez Pierre PIROTTE au Contrat de Rivière Ourthe : cr.ourthe@skynet.be ou 086/21 08 44

☛ **Campagne de collecte de pneus de couverture de silos du 25/11 au 27/12**

Certains agriculteurs possèdent des stocks de pneus usés qu'ils ont utilisés pour la couverture de silos mais dont ils n'ont plus l'utilité parce qu'ils ont cessé leur activité, réduit celle-ci à maximum 50 têtes de bétail, réduit leur production de fourrage ou modifié leur méthode de stockage des fourrages ensilés.



Le BEP Environnement propose à ces agriculteurs de participer à leur campagne de collecte de pneus « déjantés » de tourisme, vidés de tout corps étrangers (ferrailles, terre, gravier, etc.) au coût de 0.53€/pneu HTVA.

Si cela vous intéresse, le formulaire de participation est disponible auprès de Melle VANDEN BROECK, service Cadre de Vie (086/320.256 ou anne.vandenbroeck@publilink.be).

➤ Opération de Développement Rural Nouveau projet à Baillonville

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural précédente, un projet de logements à loyers modérés et d'un atelier rural a été proposé.

Ce projet prend forme et sera installé sur un terrain qui se trouve en face de l'Administration communale à BAILLONVILLE, à l'angle de la Route de France et de la Rue du Centre.

D'après un estimatif réalisé par l'architecte John Wéry, une convention a été signée avec la Région Wallonne le 29 octobre 2012. Ainsi, une participation de la Région wallonne, à raison de 80% sur la somme totale de 1.128.436,00 d'euros, nous permet de proposer un projet de logements basse énergie.

Monsieur Wéry a présenté le projet devant la Commission Locale de Développement Rural qui a admis le projet à l'unanimité le 4 novembre 2013.



Ce bâtiment est entièrement pensé en terme d'économie d'énergie. L'option principale était de limiter les besoins en énergie en choisissant de construire un nouveau bâtiment plutôt que de rénover l'ancien. Cela permettra une économie d'énergie sur base des choix de matériaux, de l'isolation, du type d'éclairage, de la pose de panneaux photovoltaïques etc... Ainsi, trois logements sont envisagés dont deux pourvus de deux chambres et le dernier de trois chambres. Au rez-de-chaussée, un atelier rural, dont il faut encore identifier la mission précise, a été envisagé.

Pour tout renseignement sur ce projet, vous pouvez contacter Julie Hautenaue, Agent administratif en charge du Développement Rural au 086/32.02.62 ou via mail sur julie.hautenaue@publilink.be ou Valérie Lecomte, Echevine du Développement Rural au 0496/92.88.26.

➤ Les suites de l'Opération de Développement Rural

La CLDR (Commission Locale de Développement Rural), composée de citoyens et d'élus, a pour mission d'améliorer le cadre et les conditions de vie de chacun d'entre VOUS. **Afin d'être au plus proche de VOS besoins, votre avis est indispensable !** La CLDR continue donc sa ronde de réunions thématiques et attend vos propositions avec enthousiasme !

- **Rendez-vous à 20h00 à la Salle du Conseil à Baillonville** -

Tourisme et économie : → Lundi 27 janvier 2014

Le dynamisme économique d'une commune est essentiel pour le bien-être de la population qui l'habite : sources d'emploi local, services de proximité. Comment maintenir les initiatives existantes et en encourager de nouvelles ? Comment soutenir le tourisme à Somme-Leuze et favoriser les retombées au niveau local ?

Intervention de Julie Riesen de la Maison du Tourisme



Cœur de village : → Lundi 3

Chaque village est un lieu unique différentes fonctions répondant habitants. Comment structurer espaces (zones de rencontres, parkings...) ? Quels sont les besoins pour chaque village?

aménager au mieux les places et placettes et embellir ainsi nos cœurs de villages ?



février 2014

qui accueille aux besoins des les différents de jeux, de Comment

Mobilité douce et sécurité routière : → Lundi 10 février 2014



Comment améliorer encore la sécurité au sein de la Commune ? Comment favoriser la mobilité douce (piétons, cyclistes...) ? L'équipe en charge du Plan intercommunal de mobilité (PICM) présentera les options retenues pour la commune et le Pays de Famenne présentera l'évolution du réseau de voies lentes sur le territoire.

Plus d'infos ? Contactez :



Vos agents de développement FRW : 084/21.98.60 ou famenne@frw.be

Vos personnes-relais communales :



- Julie Hautenaue : 086/32.02.62 ou julie.hautenaue@sommeleuze.be

- Valérie Lecomte (Echevine) : 0496/92.88.26 ou babouber@skynet.be

☛ Plan Communal de Développement de la Nature !



Après notre journée de signature qui a eu lieu ce 23 novembre 2013 et l'engagement de nos partenaires à œuvrer pour la Nature, nous devons programmer les actions en faveur de notre Environnement pour l'année 2014.

Afin de décider les actions à réaliser et afin de programmer notre année, nous vous proposons une réunion plénière. Elle aura lieu le 22 janvier 2014 à 19h30 à la salle du Conseil communal.

N'hésitez pas à nous rejoindre en cours de route, si vous désirez nous aider dans notre travail de terrain.

Réunion ouverte à tous ! Venez nombreux...

Pour tout renseignement, Plus d'infos ? Contactez :

PCDN au 086/32
Echevine de l'Envir



Vos agents de développement FRW : 084/21.98.60 ou famenne@frw.be

Vos personnes-relais communales :



Julie Hautenaue : 086/32.02.62 ou

julie.hautenaue@sommeleuze.be

Culture

☛ Noël au théâtre : Crayons de famille (à partir de 3 ans)

15 spectacles familiaux et un film pour tout-petits dans 15 villages de Famenne-Ardenne.



Seul dans sa chambre, Gérôme dessine pour vaincre ses peurs. Seul ? Pas si sûr... deux énergumènes vont l'accompagner dans un voyage fantastique et périlleux, à travers un univers parallèle où ses dessins prennent vie.

Sur son chemin il va croiser de drôles de personnages: une araignée géante, un plumeau batailleur, une anémone intrigante.... Au bout de ce voyage au pays des

objets animés, Gérôme trouvera-t-il la clef de ses énigmes ?



QUAND ? Le 30 décembre 2013 à 15h00 ;

Où ? Salle communale de Noiseux- Rue des Chasseurs Ardennais;

PRIX ? 6 euros ou 5 chèques Culture / Article 27 : 1,25 euros / Prix Ligue des Familles (aux membres, sur présentation de leur carte valide) : 5 euros ou 4 chèques Culture ;

RESERVATIONS INDISPENSABLES : à la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, Marche au 084/32.73.86.

Pour le programme complet des spectacles: www.maisondelaculture.marche.be

En collaboration avec la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, le Centre culturel Régional de Dinant et l'Administration communale de Somme-Leuze.



A proximité de chez vous :

« Sur le plat mouillette et mimosa » par la Compagnie Ki | Théâtre de marionnettes et d'objets dès 5 ans | **Jeudi 26 décembre 2013 à 15h** | Hotton | Salle « Le Royal » (Rue des Ecoles, 23)

« Coco & Co » par le Skat Théâtre | Théâtre dès 6 ans | **Samedi 28 décembre 2013 à 15h** | Marche | Maison de la Culture Famenne-Ardenne (Chaussée de l'Ourthe, 74)

+ Bal festif et animations pour familles à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du festival !
Bienvenue à tous !

« Cheburashka et ses amis » de M. Nakamura | Cinéma dès 3 ans | **Jeudi 2 janvier 2014 à 10h** | Marche | Cinépointcom (Place de l'Étang)

« Toute seule » par la Compagnie La Berlue | Théâtre de 5 à 9 ans | **Samedi 4 janvier 2014 à 15h** | Barvaux (Durbuy) | Salle Mathieu de Geer (Parc Julié纳斯, 2)

Consultez le programme complet sur www.maisondelaculture.marche.be !



Envie de nous rejoindre ?
Vous avez des idées concernant la dynamique
culturelle à proposer ou vous désirez passer de
bons moments à nos côtés ?

L'asbl Passeur de Culture est à la recherche de nouveaux membres, d'un souffle nouveau pour nous aider dans la programmation culturelle d'une nouvelle année. L'asbl se réunit une fois par mois en toute convivialité pour organiser divers événements culturels.

Théâtre pour adultes et pour enfants; Je lis dans ma Commune; petit déjeuner Oxfam; ateliers d'écriture; parcours d'artistes; expositions etc... sont autant d'évènements mis en place par l'asbl.

Retrouvez nous sur www.passeur-de-culture-somme-leuze.be ou sur facebook...

Si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :

- Jean-François Debouille, Président de l'asbl, au 0496/90.60.21
- Sabine Bleret, Echevine de la Culture, au 0470/24.71.60
- Julie Hautenaue, Animatrice socio-culturelle, au 086/32.02.62

☛ BDbus sur votre Commune en 2014



Le BDbus est un Bibliobus spécialisé en bandes dessinées et mangas, destiné à satisfaire les bédéphiles de la région.

Le BDbus fera halte tous les 2^{ème} jeudis du mois soit les **09/1, 13/2, 13/3, 10/4, 08/5, 12/6, 10/7, 14/8, 11/9, 09/10, 13/11, 11/12/2014.**

Où ? Arrêts devant l'Administration communale de BAILLONVILLE, de 17h00 à 18h00.

Coût ? L'inscription et le prêt sont gratuits pour les moins de 18 ans. Pour les adultes, le prêt est gratuit sur base d'une cotisation annuelle de 6€. Cette cotisation est renouvelable chaque année.

Ce service est un service de la Province de Namur.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Julie Hautenaue, animatrice socio-culturelle, au 086/32.02.62 ou via julie.hautenaue@publilink.be ou Sabine Bleret, échevine de la Culture au 0470/24.71.60.



La ligue des familles de Somme-Leuze vous invite à **une animation** pour les **tout-petits de 0 à 4 ans**, « *Doux...tout doucement* », autour des histoires pour les petits, des comptines, des chansons...animée par Anne De Spiegelaere,

Le lundi 23 décembre à 16h30,

à la bibliothèque de Somme-Leuze (école de Somme-Leuze)

Entrée gratuite, renseignements : Cécile Jottard : 0496/97 91 42

En collaboration avec la bibliothèque centrale de la Province de Namur



☛ Bibliothèque de Somme-Leuze

Ouverture : le mercredi de 14 à 16h

Rue du Tilleul, 1

Elvire SANZOT (086/32 20 04 - esanzot@yahoo.fr)

Dernier livre rentré

Cinq jours

Douglas Kennedy

Un peu de tout...

- La bibliothèque sera fermée les mercredis 25 décembre et 1er janvier.
- Le travail d'encodage se poursuit lentement mais sûrement ! J'adresse un tout grand merci à Anne Vanden Broeck pour son aide précieuse et efficace.
- Les livres coûtent de plus en plus cher et sont de moins bonne qualité. Pour un usage personnel, pas de souci mais en bibliothèque, après quelques prêts, ils sont parfois en morceaux. Merci à Guillaume pour ses réparations minutieuses !

A tous mes lecteurs, je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous revoir en 2014 !

☛ Cercle Historique de la Commune de Somme-Leuze

Réunion le lundi 6 janvier 2014 à 20h00 dans la salle Le Rabotî
(attendant à la salle de Baillonville, coté maison communale):

Préparation des commémorations du centenaire 1914-1918

Depuis plus d'un an, le **Cercle Historique** s'atèle, en collaboration avec les **Associations Patriotiques** et le **Syndicat d'Initiative**, aux préparatifs des **commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918** dans notre commune. Celles-ci se dérouleront durant les mois d'août et de septembre 2014, et concernent respectivement les prisonniers de Briscole assassinés à Heure, et Somme-Leuze village martyr, où de nombreuses maisons furent incendiées.

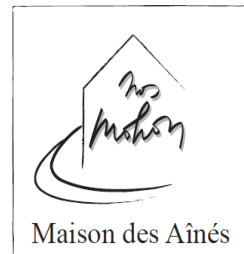
Si cette page d'Histoire de votre pays vous a laissé des souvenirs, ou alors si vous détenez des informations, des documents, des photos ou tout autres objets de l'époque, n'hésitez surtout pas à nous le signaler :

- Julie Hautenaue, animatrice socio-culturelle, au 086/32.02.62 ou julie.hautenaue@publilink.be
- andre.vanoverschelde@skynet.be, coordinateur du Cercle Historique.

Loisirs

☛ Maison des aînés

Agenda des activités du mois de janvier 2014



Ouverture les mercredis et jeudis de 12h00 à 17h00.

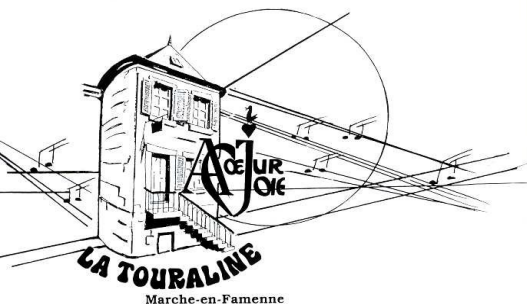
Mercredi 08 janvier	CHANTS DE NOËL par une CHORALE DE L'ENTITÉ et galette des Rois
Jeudi 09 janvier	Jeux de société
Mercredi 15 janvier	Rummikub
Jeudi 16 janvier	Jeux de société
Mercredi 22 janvier	Atelier bricolage : collage de serviettes
Jeudi 23 janvier	Jeux de société
Mercredi 29 janvier	Atelier culinaire
Jeudi 30 janvier	Jeux de société

Rue de l'Ecole, 12, 5377 Noiseux (tél. 086/40.18.44).

APPEL : nous sommes à la recherche de bénévoles pour des activités à venir !

Renseignements : A-C.LEBOUTTE (086/32.31.73),

anne-catherine.leboutte@publilink.be

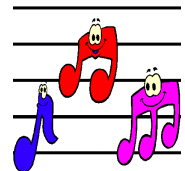


☛ Imprégné- vous de l'ambiance de Noël

Le samedi 21 décembre à 20h

3ème Concert de Noël

En l'église Saint Hubert de Baillonville,
interprété par la Chorale La TOURALINE
de Marche en Famenne.



La Touraline est membre du mouvement A Coeur Joie Belgique et se compose de plusieurs chanteurs de notre Commune.

Un programme spécial Noël d'une quinzaine de morceaux sera interprété sous la direction de Katty Hastir, chef de Choeur, et de jeunes violonistes étofferont cette agréable soirée.

P.F. 5 € Gratuit jusque 12 ans.

Une organisation de la chorale et de la Fabrique d'Eglise de Baillonville.

☛ Grands Feux

- ❖ 1^{er} mars : Heure
- ❖ 8 mars : Somme-Leuze
- ❖ 15 mars : Nettinne

☛ Choucroute du Nouvel-An
Entente Sommenoise

Le mercredi 1^{er} janvier 2014 dès 18h30 à la Salle Joseph Burette à Somme-Leuze

Adulte : choucroute + 2 saucisses + jambonneau + lard : 14 €

Enfant : boulette tomate + purée + compote : 7 €

Animation musicale.

Infos/Réservations : Jean Fortemps : 0473/87.21.60

Jean-Claude Collin : 0497/63.13.65

☛ Programme des futurs matchs de la première provinciale
Entente Sommenoise

CHAMPIONNAT 2013-2014 (2° partie)

DATE*	HEURE*	VISITES	VISITEURS	RESULTAT
22/12/2013	14:30	BIÈVRE	E. SOMMENOISE A	-
12/01/2014	14:30	E. SOMMENOISE A	GRAND-LEEZ A	-
19/01/2014	15:00	E. SOMMENOISE A	AISCHE A	-
02/02/2014	15:00	JEMEPPE	E. SOMMENOISE A	-
09/02/2014	15:00	E. SOMMENOISE A	PESCHE A	-
16/02/2014	15:00	J. TAMINES	E. SOMMENOISE A	-
23/02/2014	15:00	ARQUET A	E. SOMMENOISE A	-
09/03/2014	15:00	E. SOMMENOISE A	BEAURAING A	-
16/03/2014	15:00	ASSESE A	E. SOMMENOISE A	-
23/03/2014	15:00	E. SOMMENOISE A	PROFONDEVILLE	-
30/03/2014	15:00	GRAND-LEEZ A	E. SOMMENOISE A	-
06/04/2014	15:00	E. SOMMENOISE A	SPY A	-
13/04/2014	15:00	NISMES	E. SOMMENOISE A	-
* sous réserve de changement				

☛ Dates à retenir

18 janvier : Noiseux : Souper Vosges

22 mars : Somme-Leuze : Spectacle de l'école à la salle Joseph Burette

Editeur responsable : Willy BORSUS, Député-Bourgmestre, Administration Communale,
rue du Centre, 1 à 5377 Baillonville.